

AFOCG 21

Association de formation collective à la Comptabilité et la Gestion

Catalogue de Formations 2025-2026

CÔTE D'OR

Sommaire

Présentation de l'association Page 3

Les formations de base de l'AFOCG Page 6

Apprentissage de la comptabilité et de la gestion : 4 années d'apprentissage

Utiliser la comptabilité pour améliorer la gestion de ma ferme

Les formations thématiques Page 7

- Se mettre au clair avec ses contrats d'assurance
- Savoir mobiliser les ressources financières pour assurer son revenu (aides, droits sociaux)
- Améliorer l'organisation du travail pour limiter l'usure mentale et physique
- Vers un développement stratégique des fermes maraîchères
- Pluriactivité et diversification en agriculture : Décrypter les aspects juridiques, fiscaux et sociaux
- Intégrer les dimensions fiscales dans la gestion de son exploitation au réel
- PAC 2025 : Être autonome dans sa télédéclaration

L'accompagnement à l'installation Page 11

Bulletin d'inscription et tarifs d'adhésion Page 12

Nos coordonnées Page 13

L'AFOCG 21

L'AFOCG de Côte d'Or propose aux agriculteurs-trices les moyens de devenir autonomes et responsables de la gestion globale de leur entreprise, par l'apprentissage de la comptabilité, les formations à la gestion, les formations techniques et l'accompagnement de projets.

L'AFOCG Cote d'Or vous dévoile son catalogue pour la campagne de formations 2025-2026. Des formations de base à la comptabilité sont proposées ainsi que des formations thématiques sur d'autres thèmes. Merci aux adhérents ayant répondu au questionnaire d'évaluation des besoins, sur lequel se base cette offre de formation. Merci aussi à la commission formation du conseil d'administration pour l'élaboration de ce catalogue.

En plus de cette offre de formation, l'Afocg s'engage avec différents partenaires du territoire autour de l'alimentation, du dynamisme des espaces ruraux et de la prise en compte du changement climatique dans les activités agricoles.

Bonne lecture !

Nos engagements



Adapter le parcours de formations aux personnes et à leurs situations



Accompagner les projets et les préoccupations de chacun.e tout au long de la vie professionnelle



S'appuyer sur le collectif et se former ensemble



Modalité d'accès aux formations

Les formations sont ouvertes aux adhérents* de l'Afocg 21 à jour de leur cotisation. L'inscription se fait auprès de votre animatrice une dizaine de jours au moins avant la date de démarrage. Pour chaque formation, l'animatrice AFOCG sera « responsable pédagogique ». C'est elle qui sera garante de la préparation de la formation, de son déroulement et du suivi, en lien avec les stagiaires et l'éventuel.le intervenant.e.

*Si vous n'êtes pas encore adhérent, contactez-nous pour plus de renseignements. Certaines formations sont ouvertes aux non-adhérents moyennant une participation financière.

Les conditions d'accès aux formations sont détaillées dans nos Conditions Générales d'Utilisation et notre Règlement intérieur, disponibles sur notre site internet.

Délai d'accès : s'inscrire au plus tard 10 j avant le début de la formation

Accessibilité : Une adaptation de la formation est possible aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter notre référente handicap : Céleste Prestat, 07 87 11 08 88, afocg21@interafocg.org

Tarif : Toutes nos formations sont 100 % finançables par VIVEA, sans reste à charge pour les adhérents.

Des formations adaptées à vos besoins !

L'AFOCG de Côte d'Or vise à proposer des formations pertinentes avec les problématiques des adhérents, et à les adapter aux besoins identifiés.

En 2024, nous avons reçu 79 stagiaires en formation. Voici leurs retours :

- Taux de satisfaction : 9.3/10
- Réponse aux besoins : 9.3/10
- Facilité d'accès aux formations : 9.9/10
- Qualités pédagogiques (compétence des formateurs, outils pédagogiques, adaptation) : 9.5/10

« C'est top de pouvoir connaître ses chiffres, maîtriser sa compta sans passer par un comptable. En plus ça te fait sortir de ta ferme et rencontrer des collègues ! » Participante année 1

« C'est très intéressant de se réapproprier sa comptabilité, les chiffres de sa ferme, ses décisions de gestion. C'est super de se sentir entourée et épaulée. Et les temps d'échange entre agri sont très précieux et enrichissants. » Participant année 4

Et Vivea dans tout ça ?

Vivea est le fond de formation des agriculteurs-trices. Il contribue au financement des formations proposées par l'AFOCG pour les exploitant.e.s à jour de leur cotisation MSA et donc de leur contribution Vivea.

Chaque exploitant.e dispose d'un crédit Vivea de 3000 € par an pour se former. Si vous dépassez votre plafond, les formations ne sont plus prises en charge par le fond de formation. Vous pouvez surveiller l'évolution de votre crédit en allant directement sur votre compte VIVEA.

Il est important de nous signaler si votre plafond est atteint afin d'envisager la meilleure solution pour votre participation à nos formations.



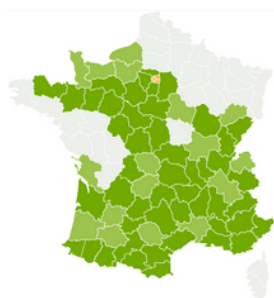
Retrouvez votre compte formation à l'aide du lien suivant :
<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

La Foire aux Question Vivea répondra à bon nombre de vos interrogations : https://vivea.fr/questions/?_sft_cible=agriculteur

Membre du réseau InterAFOCG

L'AFOCG de Côte d'Or est membre du réseau national InterAFOCG. Il réunit :

- 32 AFOCG sur 67 départements
- 4000 fermes adhérentes
- 130 animateur.ices formateur.ices



Ce réseau permet une dynamique nationale autour de la gestion des fermes, du collectif et de l'autonomie décisionnelle des agriculteur.ices.

L'interAFOCG oeuvre pour animer une dynamique nationale en organisant la formation continue des animateur.ices formateur.ices, par une veille sur les domaines de compétence des AFOCG et en organisant des temps de regroupement des adhérents du réseau.

Les formations

Apprentissage de la comptabilité et de la gestion : 4 années

« Je souhaite être autonome dans la réalisation de ma comptabilité, comprendre mes chiffres et échanger avec d'autres agriculteurs pour prendre du recul sur la gestion de ma ferme. »



Objectif : Être capable de réaliser la comptabilité de sa ferme en autonomie.



Contenu : S'approprier les règles et le fonctionnement comptables ; Tenir un classement rigoureux ;

Connaître et respecter ses engagements administratifs ;

Enregistrer ses factures ;

Clôturer l'exercice comptable ;

Analyser ses données économiques.



Intervenant : animatrice-formatrice AFOCG

Prérequis : Avoir un ordinateur portable sous Windows.



Nouveau groupe :
septembre 2025



En fonction
des groupes



6 jours la
première
année



1 176 €
Pris en
charge VIVEA

Utiliser la comptabilité pour améliorer la gestion de ma ferme

« Je suis autonome en comptabilité mais je souhaite continuer à me questionner sur ma gestion en collectif. »



Objectif : être capable d'exploiter ses données comptables pour se questionner sur divers angles de la gestion de sa ferme



Contenu : Après les quatre années de la formation "apprentissage de la comptabilité et de la gestion", les groupes se retrouvent pour réaliser leurs vérification de clôture de l'exercice en abordant chaque année un thème de gestion.



Intervenant : animatrice formatrice AFOCG

Prérequis : avoir suivi 4 années de comptabilité (ouvert aux groupes gestion uniquement).



Décembre - mars
2025



Mâlain



2.5 jours



665 €
Pris en
charge VIVEA



Se mettre au clair avec ses contrats d'assurance

« Je souhaite diminuer mes charges d'assurance et être bien couvert en cas de problème. »



Objectif : Être capable de souscrire à un contrat d'assurance en connaissance de cause. Prendre conscience des risques et développer une stratégie de gestion des risques.

Contenu : Identifier les risques encourus sur sa ferme



Décrypter les composantes d'un contrat d'assurance

Savoir négocier avec son assureur, savoir quand faire évoluer son contrat.



Intervenant : François Rosenberg, consultant indépendant sur les assurances et risques climatiques

Prérequis : Aucun



27 janvier et
17 février
2026



A définir



2 jours



532 €
Pris en charge
VIVEA

Savoir mobiliser des ressources financières pour assurer son revenu (aides, droits sociaux)

« A quelles aides puis-je prétendre en tant qu'exploitant.e agricole pour assurer mon revenu ? »



Objectif : Connaître ses droits sociaux et les aides auxquelles on peut prétendre en tant qu'exploitant agricole (RSA, aide au répit...). Être capable de mobiliser les ressources nécessaires pour en faire la demande.



Contenu : Connaître ses droits sociaux (prestations familiales, santé...) et comment ils s'appliquent dans le cadre de l'exploitation agricole
Connaître les aides spécifiques à l'agriculture (investissements, crédits d'impôt, minimis...)

Identifier les éléments nécessaires pour accéder à ces aides
Se mettre en veille sur ses droits



Intervenante : Animatrice formatrice AFOCG

Prérequis : Aucun



30 octobre 2025



Dijon



1 journée



266 €
Pris en charge
VIVEA



Améliorer l'organisation du travail pour limiter l'usure mentale et physique

« Je souhaite trouver une organisation qui me permette d'être plus serein.e et moins m'user physiquement »



Objectifs : Être capable de concevoir une organisation du temps et des tâches moins usante physiquement et mentalement.



Contenu : Faire le point sur son organisation du travail
Identifier les facteurs de stress et d'usure physique
Identification de leviers d'action pour reconcevoir sa façon de travailler.



Intervenant : Mickaël Nicolas conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA

Prérequis : Aucun



Novembre -
décembre 2025



Dijon



2 jours



672 €
Pris en charge
VIVEA



Vers un développement stratégique des fermes maraîchères

« Comment pérenniser ma ferme maraîchère dans un contexte économique instable ? »



Objectif : Définir sa stratégie d'investissement et de développement de son activité maraîchère en lien avec ses objectifs économiques et personnels.



Contenu : Evaluer ses objectifs commerciaux,
Définir et analyser sa stratégie d'investissement,
Développer des outils de pilotage de sa ferme et de son évolution,
Analyser l'impact de la mise en place de nouvelles cultures sur sa trésorerie, son temps de travail, sa logistique...



Intervenant : Charles Souillot, formateur indépendant en maraîchage

Prérequis : Avoir une activité de maraîchage



23 et 24
février 2026



A définir



2 jours



532 €
Pris en charge
VIVEA

Diversification et pluriactivité en agriculture : Décrypter les aspects juridiques, fiscaux et sociaux

« Je souhaite développer de nouvelles activités sur ma ferme et me pose des questions sur ce que cela implique. »



Objectifs : Connaitre les principales définitions et règles de la diversification

Être capable d'identifier les implications juridiques, sociales et fiscales des projets de diversification



Contenu : Apports sur les différentes définition de l'agriculture (juridique, fiscale, sociale) et les règles qui s'appliquent suivant sa situation (société, individuel...)

Etudes de cas à partir des situations et questionnements de chacun



Intervenant : Animatrice formatrice AFOCG

Prérequis : Aucun



avril 2026



A définir



1 journée



266 €
Pris en charge
VIVEA



Intégrer les dimensions fiscales dans la gestion de son exploitation au bénéfice réel

« Je veux être autonome pour remplir ma liasse fiscale. Je souhaite faire des choix avisés en matière d'optimisation fiscale. »



Objectif : Être capable de déterminer son résultat fiscal en connaissance de cause et de le déclarer aux impôts



Contenu : Comprendre le résultat fiscal ;

Connaitre les outils d'optimisation fiscale afin de faire des choix fiscaux avisés et qui répondent à mes besoins ;

Savoir utiliser le logiciel comptable pour générer les déclarations fiscales et sociales.



Intervenant : animatrice formatrice AFOCG

Prérequis : être au régime fiscal du réel



13 avril 2026



Dijon



1 journée



266 €
Pris en charge
VIVEA

« J'ai déjà réalisé une déclaration PAC. Je souhaite rester au courant des nouveautés et réaliser ma déclaration en collectif pour échanger avec les collègues. »



Objectifs : Être capable de réaliser sa déclaration PAC en autonomie.



Contenu : S'approprier les nouveautés de la PAC 2026 ;

Connaître les différentes étapes de la télé-déclaration PAC et les mettre en pratique.



Intervenant : Christelle Ducatez-Rodet, animatrice-formatrice AFOCG 39

Prérequis : Avoir un ordinateur et un numéro PACAGE pour accéder au site TéléPAC. Avoir déjà réalisé au moins une déclaration PAC.



avril 2026



Dijon



1 journée



196 €
Pris en charge
VIVEA



Nos partenaires locaux

Le réseau AFOCG en Bourgogne Franche Comté



<https://interafocg.org/afocg39>



<https://interafocg.org/afocg25>

Nous entretenons des liens étroits avec les deux autres AFOCG de Bourgogne Franche-Comté, avec lesquelles nous partageons des ressources et travaillons au niveau régional. N'hésitez pas à aller voir leur catalogue de formation !

Initiatives pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale en Bourgogne Franche Comté



Le collectif InPACT BFC rassemble aujourd'hui 14 associations qui oeuvrent pour la pérennité d'une agriculture ancrée dans les territoire, produisant une alimentation de proximité attachée aux pratiques agroécologiques et paysannes.

Travaillant en partenariat, chaque membre apporte sa compétence propre sur ce champ d'intervention. Nos organismes mobilisent leurs forces et leurs compétences pour **accompagner les agriculteurs et les agricultrices dans leurs projets agricoles et agri-ruraux** et pour soutenir les citoyen.ne.s dans leur volonté de coopérer avec les professionnels.

L'AFOCG de Côte d'Or s'engage aux côtés de ses partenaires InPACT pour l'installation agricole en Bourgogne Franche-Comté, en proposant un **accompagnement aux porteurs de projets dans le chiffrage de leur projet, la réalisation du plan d'entreprise, jusqu'au dépôt de demande de DJA.**

L'accompagnement à l'installation

**PRÊT.E À CONSTRUIRE VOTRE PROJET AGRICOLE ?
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER !**



**NOS COMPÉTENCES PLURIDISCIPLINAIRES ET
COMPLÉMENTAIRES VOUS AIDENT À VOUS PROJETER
DANS VOTRE PROJET D'INSTALLATION EN BIO OU NON**



**CHOISIR MES
STATUTS**

**DÉFINIR MON
MODELE,
TECHNICO-ÉCO**

**RÉALISER MON
ÉTUDE DE
MARCHÉ**

**CONSTRUIRE MON
PLAN DE FINANCEMENT**

**TRANSFORMER
À LA FERME**

**ACCUEILLIR
DU PUBLIC
SUR MA
FERME**

**DÉPOSER MA
DOTATION JEUNE
AGRICULTEUR
SOUS EUROPAC**

ET TOUTES LES AUTRES QUESTIONS
QUE VOUS VOUS POSEZ !

UN ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL



**UTILISATION DE L'OUTIL FADEAR-INTERAFOCG
POUR VOTRE CHIFFRAGE**



**INSTALLATION.BFC
@POLE-INPACT.FR**



**CIVAM
le serpolet**

AFOCG BFC



BULLETIN D'INSCRIPTION aux formations de l'AFOCG de Côte d'Or

A retourner par mail ou voie postale. Vous pouvez aussi vous inscrire **par mail ou par téléphone.**

Nom Prénom.....

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je m'inscris aux formations suivantes :

.....

Mes autres attentes :

.....

TARIFS d'adhésion à l'AFOCG Cote d'Or 1er Septembre 2025 au 31 Août 2026

Type d'exploitation		Montant de cotisation € Net (Pas de TVA)
Statut juridique	Statut fiscal	
Cotisant solidaire	Micro-BA ou Réel	195 €
Entreprise Individuelle	Micro-BA	345 €
Entreprise individuelle	Réel	395 €
Société unipersonnelle	Réel	
Société multi-associé	Micro-BA	495 €
Société – 2 associés et plus	Réel	
Cotisation de solidarité (Porteurs de projets, retraités, sympathisants...)		50 €

Le règlement de la cotisation à l'Afocg, une fois la facture de cotisation émise, ouvre droit à la participation aux formations proposées par l'Afocg, sur inscription et dans la limite des places disponibles.



Localisation



Au Doubs Local

5 allée du doubs 21 000 DIJON



afocg21@interafocg.org



<https://interafocg.org/afocg-21>



07 87 11 08 88